

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 28

Artikel: L'ami de la reine
Autor: Grandmougin, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tants, et dont les paroles sont de M. le professeur Besançon :

LE GRAND PRÊTRE DE BACCHUS

Immortel ouvrier de vie et de lumière,
Toi qui fais dans les cieux resplendir le soleil,
Vigilant, infini, ton pouvoir sans pareil
Sourit au lys des champs et confond l'âme altière.

CHŒUR GÉNÉRAL

Gloire à toi, puissant créateur,
Adoré d'âge en âge ;
Gloire à toi, puissant bienfaiteur,
Nous t'offrons notre hommage.

Etc., etc., etc.

Le vin et les Vaudois.

La réputation qu'on fait aux Suisses en général, et aux Vaudois en particulier, d'avoir, pour nos vins du cru, un penchant trop accentué, nous a toujours paru exagéré. On répète sans cesse, par exemple, que les Vaudois sont malheureux en voyage, parce qu'ils se voient brusquement privés de leur boisson favorite, et que tous les vins, toutes les liqueurs qui se consomment à l'étranger ne valent pas pour eux un verre de Lavaux.

C'est parfaitement vrai ; mais nous croyons qu'on juge fort mal les choses et que ce vif attachement aux produits du sol natal n'est que du patriotisme, et nullement un goût passionné pour le vin. Nous avons pu nous en convaincre tout récemment encore dans une de nos belles caves de Lavaux.

Voyez un peu le vigneron offrant un verre à des amis près d'un grand vase dont le guillon est à portée de la main : il y a là toute une étude à faire. Ces braves gens y boivent en amateurs délicats, expérimentés, en vrais artistes, — le mot n'est point déplacé, — et non pour le seul et matériel plaisir d'avaler du vin.

Non, le vigneron devant son tonneau ne se presse pas de vider son verre ; il le considère d'abord avec amour, il l'entoure de regards caressants ; il l'élève à la hauteur de ses yeux, puis le ramène plus bas ; il s'avance sur le seuil, puis revient dans le demi-jour, faisant ainsi miroiter son vin à tous les effets de lumière, pour le voir tour à tour gris, perlé, ou jaune paille.

Il sourit et son œil s'anime à la vue du cordon pétillant qui couronne le précieux liquide ; puis il l'approche de ses lèvres, déguste, savoure, boit en connaisseur et fait claquer sa langue.

Ces préliminaires achevés, le guillon joue et le verre fait bientôt le tour de la compagnie. Et tous de répéter successivement, à quelques détails près, la petite scène que nous venons de décrire.

On conviendra dès lors que pendant qu'on examine ainsi le produit de la

vigne, qu'on le déguste aussi consciencieusement, qu'on s'entretient des divers crus, des apparences de la récolte et des prix, on ne boit pas, ou du moins très peu.

Vous voyez comme on exagère !

* * *

A ce propos, saviez-vous que la vigne avait été apportée dans les Gaules, et dans nos contrées par un Suisse ?... Non ?... Eh bien voici comment on raconte le fait.

Il y avait grande fête païenne dans une des bourgades de la Gaule. Le gui avait été cueilli dans la forêt sacrée, et la procession des druides, des bardes, des chefs de guerre et de toute la bourgade s'était développée autour de l'autel gigantesque ; les prisonniers avaient été immolés à l'horrible Teutatès, et la foule répandue dans le large espace découvert qui s'étendait au centre de la bourgade se livrait à ses délassements et à ses jeux belliqueux.

Les uns, groupés autour d'un barde, tressaillaient au récit des actions généreuses de leurs aïeux, et froissaient dans leurs mains rudes leurs larges claymores et leurs terribles angons, d'autres s'exerçaient à lancer le gèse ou long javelot. Ici de jeunes garçons et de jeunes filles dansaient au son de la cornemuse et de la harpe, et les mouvements les plus bizarres soulevaient leurs cottes, coupées au-dessus du genou, et leurs amples sayons. Rien de pittoresque comme leurs vives allures, leurs longues chevelures blondes, leur peau blanche et leurs yeux bleus.

Plus loin, des tireurs d'arc s'efforçaient d'atteindre un animal attaché au haut d'un mât ; et sous des échoppes de feuillage, des marchands faisaient rôtir des quartiers d'auroch et d'élan ; d'autres des castors et des sarcelles, et versaient à leurs hôtes l'hydromel et la cervoise.

Tout à coup, à l'entrée de la place, paraît un étranger vêtu à la romaine, et conduisant un lourd chariot ; la foule l'entoure avec curiosité et l'empressement redouble, quand on sait qu'il est chargé de denrées et de fruits d'une contrée lointaine.

En quelques instants on lui a bâti une cabane de branchage et de paille ; il ouvre ses caisses, étale ses marchandises, et bientôt après dans toute la bourgade, ce ne sont que des cris d'étonnement et transports de joie. Les Gaulois viennent de goûter pour la première fois des raisins, des olives, des figues sèches, de l'huile et du vin.

Ce marchand étranger était Suisse d'origine ; il avait repris le chemin de ses montagnes, et en traversant

les Gaules Cisalpines, il était arrivé dans la bourgade au moment de cette fête religieuse et guerrière. On conçoit que l'espoir d'un gain assuré le décida facilement à s'y défaire des marchandises qu'il avait destinées à son pays.

Cependant la chaleureuse liqueur qu'Elicot (c'était le nom du Suisse) a vendue aux Gaulois fermente dans leurs têtes ; ils pressent de questions le marchand étranger qui leur raconte toutes les merveilles de Rome ; les imaginations s'exaltent de plus en plus ; on parle de marcher vers les contrées où tant de trésors abondent ; on agite ses armes ; la fête est interrompue.

Les provisions du Suisse n'étant qu'en fort petite quantité, ces premiers vestiges auraient pu s'arrêter à la bourgade, mais d'autres circonstances firent connaître, presque aussitôt, les vins de l'Italie à toute l'étendue des Gaules Cisalpines, et le mouvement fut général.

Elicot, enflammé par l'espoir d'un gain plus considérable, au lieu de pousser vers la Suisse, revint en Italie, et se rendit chez un seigneur toscan, qui avait été son patron ; il lui communiqua son projet, l'engageant à acheter une grande quantité de vins pour l'échanger contre l'or des Barbares. Il se trouva que la femme du Toscan avait été enlevée par un jeune patricien, et que justice avait été refusée au malheureux époux. Celui-ci qui ne demandait qu'une occasion de se venger, s'empressa d'acheter pour Elicot tous les vins qu'il put trouver et les lui abandonna, à la condition qu'il les vendrait le plus tôt possible aux Gaulois. Elicot partit, et bientôt après le seigneur toscan était vengé ; la vigne n'était plus l'apanage de l'Italie ; les Gaulois l'avaient conquise.

L'AMI DE LA REINE

PAR CHARLES GRANDMOUGIN.

I

Ce jour-là, Marie-Antoinette s'ennuyait plus que de coutume, dans les solennités royales de Versailles.

Trianon lui avait été donné, par le roi, « comme un bouquet, puisqu'elle aimait les fleurs ». C'était l'expression même de son époux. Mais malgré les bosquets, les eaux courantes, les temples mythologiques et les gazons finement peignés, la jeune femme restait souvent mélancolique.

L'étiquette était son esclavage. Si le peuple, en bas, souffrait des impôts, de la misère, des exactions administratives, elle, au sommet du pouvoir, n'avait droit à aucun instant de solitude, de recueillement, de liberté. A huit heures c'était la

femme de garde-robe qui lui apportait sa chemise ; puis c'était le bain, les petites audiences données depuis le lit royal, la toilette de présentation à midi, l'audition de la messe, le dîner, au milieu de valets hypocrites ou de courtisans hostiles, et ainsi de suite jusqu'au lever des premières étoiles.

La reine n'était pas encore mère, elle désespérait de l'être jamais, elle savait du reste que le jour de la délivrance elle serait moins libre que la dernière des serves du royaume et que la cour et une partie du peuple envahiraient la chambre, avec de faux cris de joie, pour constater l'identité de l'enfant royal et se rendre compte de ses maternelles douleurs.

Mme de Noailles et Mme de Marsan étaient parmi les plus féroces gardiennes de l'étiquette royale ; leur compagnie était pour Marie-Antoinette une fêrle perpétuelle et leurs conseils un éternel supplice. Quant au roi, tempérament engourdi, âme sans essor, il n'avait pas encore vibré au contact de cette fraîche et vive créature qui mêlait à ses grâces natives de fille de haute race les séductions pénétrantes de ses cheveux blonds, de ses traits fins, de ses yeux bleus, de ses petits pieds, de sa main potelée, de sa carnation rose et délicate.

L'innocence absolue est, je crois, une des raretés de ce monde ; certes la reine était pure ; vivant en liberté, elle aurait gardé encore plus de candeurs et de sourires, mais au contact de cette cour tyrannique qui ne lui permettait pas de s'épanouir, de vivre et de rêver à l'aise, elle commença à sentir les aiguillons de la révolte ; de vives colères lui traversaient l'âme, ou bien des pleurs, vite dissimulés, troublaient ses yeux.

Une petite Bretonne, Marthe, qui comptait parmi ses femmes de garde-robe, semblait comprendre les soucis de Marie-Antoinette ; l'étiquette lui défendait de parler à la reine, mais ses regards, doucement pitoyables et levés tristement vers sa maîtresse, disaient assez une âme compatissante. La reine sentit qu'elle pouvait se fier à cette enfant mieux qu'à ses amis de la cour ; et dès lors ce fut entre elles une quasi-amitié ; la nature rapprochait ces deux jeunes femmes vibrantes et joyeuses, malgré les rigueurs de l'étiquette et l'abîme officiel qui devait séparer la reine de France d'une servante obscure.

Un soir d'hiver, après un souper lourd d'ennui et de cérémonial, la reine fit venir Marthe dans sa chambre et lui dit vivement :

— Ce soir, à dix heures, il faut me faire tenir prêt, secrètement, un fiacre, et m'accompagner à Paris.

Marthe n'avait pas à opposer d'objection, elle inclina la tête en signe d'assentiment et se retira.

Deux heures après, pendant que le vent soufflait dans les arbres de Trianon désert et que tout semblait dormir dans les pavillons, la reine et Marthe sortaient par une des petites portes du parc et montaient prestement dans un fiacre. Le cocher croyait conduire deux des chambrières en bonne fortune.

La nuit était tiède, obscure, et des gouttes de pluie s'écrasaient sur les vitres tremblantes de la voiture qui roulait au galop.

— Tu sais où nous allons ? dit la reine.

— J'ignore tout, Majesté !

— J'ai ici deux costumes de dominos que nous allons revêtir avant d'entrer à Paris. Nous nous rendons au bal de l'Opéra.

Marthe poussa une exclamation de surprise.

— Tu es scandalisée ? reprit la reine. Mais tu dois comprendre que j'ai besoin parfois d'une autre vie que celle de Trianon. Une reine est femme après tout, et, sans songer à mal faire, je crois bien avoir le droit de m'accorder le plaisir que ne se refusent point les bourgeois de Paris. Je sais que tu es fidèle et discrète : c'est pourquoi je t'emmène avec moi.

— Votre Majesté peut être sûre de moi, mais si le roi venait chez vous et qu'il ne vous trouvât point !

— Oh ! le roi, fit-elle avec une mélancolie mêlée d'ironie, ce serait un grand hasard s'il se dérangeait pour moi, et à pareille heure !

La reine, qui devait se donner plus tard l'illusion d'un village à Trianon en y créant une laiterie, un presbytère et une ferme, estimait naturel de rechercher les simples amusements de tous, et de demander au tumulte désordonné du bal de l'Opéra l'oubli des pompes royales et des sagesse de commande.

Marthe tremblait pour la reine.

— Les masques sont-ils assez épais ? fit-elle timidement.

— Oh ! oui, fit Marie-Antoinette en riant, et les dominos très amples. On nous prendra pour de petites fleuristes.

— Espérons-le !

On arriva bientôt aux barrières et quelques instants après, par une pluie battante, à la seconde salle du Palais-Royal, qui servait alors aux représentations et aux bals de l'Opéra.

Masquées, bien enveloppées dans leurs dominos, et un peu tremblantes, les deux femmes firent leur entrée dans la salle, déjà bariolée de Turcs, d'Arlequins, de Colombines, de Pierrots et de Polichinelles, et illuminée de plusieurs lustres.

L'orchestre menait grand train et les quadrilles émoustillaient tout ce monde multicolore qui s'agitait, tempêtait et se mouvait comme une houle.

Autour des danseurs, dans la foule, un Turc disait de grosses fadeurs à une Colombine, un Polichinelle grognait de tendres aveux à une Pierrette moqueuse et un Arlequin, penché en avant, les bras derrière le dos, avec sa batte aux doigts, voulait absolument entraîner vers la danse une fausse marquise qui faisait des mines de grande dame. L'Arlequin finit par lui dire en la saisissant par la taille :

— Allons ! hop ! je t'enlève, ma reine !

Il détacha les deux mots avec ironie.

Marie-Antoinette tressaillit ; mais tout ce tumulte l'amusa beaucoup. Elle riait comme une enfant des lazzi semés sur ses

pas ; Marthe au contraire tremblait de peur et murmurait :

— Quelle imprudence !

(A suivre.)

On idée à Monsu dè Motéré.

L'est bin bon d'avâi dâi z'idées ; mâ quand on ein a, adé est-te que faut que le séyont bounès.

Lè z'affèrès à Monsu dè Matan allà-vont mau. Ne sé pas se l'avâi cau-chena à bin se l'avâi miquemaquâ avoué dâi bracaillons ; mâ tantia que lo protieureu et l'hussier-exploitant lâi fasont soveint dâi vesitès, et quel'étâi ein trein dè fèrè lo betetiù. Cein ne manquâ pas, ye fe bo et bin décret ; et on bio dzo, lâi eut on eincan dè tot son trafi.

L'avâi on appliâ que fasâi einviâ à ti lè z'amateu dè tsévaux, et cliiâo qu'étiot dein la cavaléri sè sariont bin cozu iena dè cliiâo cavalès po monture. Assebin lo dzo de la misa lâi eut gaillâ dè mondo po vairè misâ.

Permi cliiâo à quoui cliiâo tsévaux ariont convegnu, lâi avâi lo tsatellan dè Motéré, qu'avâi prâo mounia, kâ l'avâi z'u on gros bin dâo coté dè sa fenna ; et qu'avâi adé bisquâ dè vairè passâ l'appliâ à Monsu dè Matan. Sè peinsâ que lai faillâi cliiâo tsévaux coute qui coute, et coumeint ne voliâvè pas que sâi de d'allâ li mémo mettrè à la misa, ye baillâ la coumechon à n'on notéro en lâi deseint que poivè pi mettrè tant que voudrâi, poru que l'aussè l'échute.

Monsu dè Motéré n'avâi pas einveintâ la pudra ; mâ tot parâi l'avâi dâi z'idées à li, et vaitse cein que ruminâ : Po ètrè pe su d'avâi lè tsévaux, ye sè peinsâ que farâi petètrè bin dè derè onco à cauquon d'autro d'allâ assebin à la misa, et de mettrè assebin. — « Sarâi bin la nortse, se sè peinsâvè, se avoué dou compagnons po misâ ne pu pas avâi l'échute ». Et sè peinsâ onco dè ne pas lâo z'ein pipâ on mot, po ne pas que sè pouésont refiâ l'on su l'autro. Et ne parlâ pas non plie à sa fenna dè cliiâ malice que l'avâi ruminâ tot solet.

Lo dzo dè l'eincan arrevâ, quand l'est qu'on eut met ein misa lè tsevaux, tsacon mettâi ; mâ quand furont montâ à n'on certain prix, tot lo mondo sè câisâ hormi le dou lulus à Monsu dè Motéré, que ne sè cognessont quasu pas et que sè mettiont dâi cent francs l'on su l'autro coumeint se l'aviont dâi carrièrès dè dzaunets, que lè z'atrs dzeins sè desont : cliiâo gaillâ sont fous !

A la fin, portant, lo notéro bastâ ; sè peinsâ que ne faillâi pas fèrè 'na folèrâ ; et l'hussier, après avâi criâ trâi iadzo, baillâ l'échute à l'autro.